

**Formation en prévention incendie et Secourisme
OHMaSS-RFP-20003**

REQUEST FOR PROPOSAL

1. RFP No.	OHMaSS-RFP-20003
Date de publication	16 mars 2020
2. Synopsis	<p>L'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) est un membre du réseau global de Population Services International (PSI). Elle opère en Haïti depuis près de 30 ans (1989) et a fonctionné sous le nom de PSI-Haïti jusqu'en 2013 où elle a changé de nom pour OHMaSS. La Mission de l'OHMaSS est de permettre aux Haïtiennes et Haïtiens de mener une vie plus saine et de planifier les familles qu'ils désirent.</p> <p>Soucieuse de préserver la sécurité de son personnel ainsi que celle des matériels faisant partie du patrimoine de l'institution, l'OHMaSS désire recruter un spécialiste ou une firme pouvant dispenser des séances de formation en protection incendie, ainsi qu'en secourisme.</p>
3. Bureau/Adresse physique pour dépôt des offres	Veuillez soumettre les propositions, sous pli cacheté avec le numéro de référence : OHMaSS-RFP-20003 à la réception du bureau de l'OHMaSS sis au #20 Impasse Chanlatte, Péguy-ville.
4. Contact	<u>hprocurement@ohmasshaiti.org</u>. Aucune correspondance ne sera prise en considération si elle envoyée sur une autre adresse que celle donnée.
5. Date limite et adresse de réception des questions	Mardi 25 mars 2020 avant 4:00 pm - <u>hprocurement@ohmasshaiti.org</u>
6. Date limite et adresse de réception des Offres	Mardi 31 mars 2020 avant 4:00 pm - <u>hprocurement@ohmasshaiti.org</u> ou #20 Impasse Chanlatte, Péguy-ville
7. Monnaie de l'offre	Dollar Américains
8. Type de marché	Contrat de service
9. Domaine technique	Voir Annexe 1
10. Critères de sélection	Une procédure en deux étapes sera utilisée pour l'évaluation des offres, l'évaluation préliminaire (Patente



	<p>valide, présentation de la compagnie/lettre d'intention, carte d'immatriculation fiscale) aura lieu avant qu'une comparaison technique et financière ne soit considérée. Les propositions techniques et financières des soumissionnaires dont l'examen préliminaire satisfait aux exigences des termes de références seront considérées (méthode conforme/moins disant). L'analyse technique et financière prendra en compte la conformité aux spécifications techniques et le délai des livrables proposé.</p> <p>– voir TDR en annexe 1</p>
11. Instructions générales	<ul style="list-style-type: none">- Les soumissions tardives seront rejetées.- Les offres non identifiées ne seront pas considérées- Les soumissionnaires doivent confirmer par écrit la validité de l'offre
12. PSI/OHMaSS, EthicsPoint	<p>Ce processus étant un processus équitable et transparent aucun consultant ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'ils ont fourni des services antérieurs à OHMaSS. A cette fin, OHMaSS partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant leur aider dans la préparation de leur offre.</p> <p>Dans l'éventualité où le Consultant a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à PSI/OHMaSS, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation anonyme de PSI/OHMaSS, EthicsPoint. Le site Web pour rapporter ces allégations ou préoccupations est: www.psi.ethicspoint.com Les procédures de passation de marché de l'OHMaSS requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les Consultants permettront à OHMaSS de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du Bailleur (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.</p>

ANNEXE 1

TERMES DE RÉFÉRENCES- OHMaSS-RFP-

Formation en prévention incendie et Secourisme

Mission du Spécialiste ou de la firme prestataire de service

Particularités

Dans le souci de garantir que son personnel bénéficie d'une formation lui permettant de faire face à certaines situations d'urgence de manière adéquate, l'OHMaSS souhaite obtenir les services d'un prestataire expérimenté pour dispenser des séances en :

Prévention incendie

Contenu théorique

- L'organisation de la sécurité incendie ;
- Identifier les risques et causes d'incendie
- Appréhender les mesures de prévention pour limiter les risques incendie ;
- Les conséquences d'un incendie ;
- Le danger des fumées et les risques pour l'homme ;
- Connaître les principes de combustion, le triangle de feu, les modes de propagation.
- Les classes de feux.
- Les agents extincteurs;
- Identifier la conduite à tenir en cas d'incendie;
- Identifier les moyens de secours et comment donner l'alerte aux secours;
- L'évacuation (matériel et humain) ;
- Les différents types d'extincteurs

Contenu pratique

- Démonstration pratique de l'utilisation d'un extincteur par chaque participant

Secourisme et sécurité routière

Les participants devraient être en mesure de pratiquer les premiers soins pendant la formation, comme un contrôle de la tête aux pieds, panser des plaies, panser une fracture osseuse, utiliser un garrot etc...

Les formateurs doivent utiliser également les trousse de premiers secours disponibles au bureau de l'OHMaSS, afin que la formation soit pratique.

La formation doit suivre les normes internationales de la croix rouge pour les premiers secours.

Contenu

- Ethique du secourisme : rôle, droits et devoirs, qualités et limites secouriste ;
- Protection ;
- Alerte des secours ;
- La victime s'étouffe ;
- La victime saigne abondamment ;
- Victime inconsciente ;
- La victime ne respire pas ;
- La victime se plaint d'un malaise ;
- La victime présente une plaie ;
- La victime présente une brûlure ;
- Traumatisme des os et des articulations ;
- Positions d'attentes et de transport ;

Durée de la formation

- La formation en prévention incendie devra durer 3hrs et sera dispensée au local d'OHMaSS, pour 90 participants environ.
- La formation en secourisme et sécurité routière se fera sur une durée de deux jours à raison de 16 hrs au total en dehors d'OHMaSS soit de 8hrs30 à 4hrs30. Les participants au nombre de 40 seront divisés en deux cohortes sur une période de 2 jours chacune.
A noter qu'OHMaSS assurera la logistique de ces deux séances (la location de la salle, la restauration et le transport des participants). Le matériel didactique est à la charge de l'intervenant.

Les dates retenues pour ces formations seront communiquées par OHMaSS, peu après la sélection du soumissionnaire.

Livrables attendus

Rapport de la formation ;
Liste de présence signée par tous les participants ;
Remise d'un certificat à chaque participant ;

Conditions de participation

Être une institution ou un spécialiste légalement établi en Haïti et offrant des services en prévention incendie, en secourisme et sécurité routière.

Présentation du dossier de soumission

Les personnes et institutions intéressées peuvent soumissionner pour un des lots ou tous les lots suivants :

- Lot 1 : Prévention incendie
- Lot 2 : Secourisme

Pour chaque lot, le soumissionnaire présentera dans des enveloppes scellées distinctes les parties suivantes :

1. Exigences légales et l'offre technique pour le lot concerné ;
2. L'offre financière pour le lot concerné.

Présentation des Exigences légales

Les pièces administratives et légales requises suivant que le prestataire est un spécialiste soumissionnant à titre personnel ou une institution reconnue sont les suivantes :

- Enregistrement officiel de l'entreprise (Moniteur pour les sociétés anonymes ou les sociétés mixte, Statut pour les entreprises en nom collectif) ;
- Document attestant les compétences du prestataire (CV, diplômes et autres)
- Patente ;
- Quitus fiscal ;
- Carte d'immatriculation fiscale ;
- Preuve du siège social de l'entreprise ;
- Certificat notarié attestant que le signataire de l'offre détient l'autorité d'engager l'entreprise ;

Présentation de l'offre technique

Elle doit respecter l'ordre chronologique des points ci-dessous :

- Compréhension des termes de référence
- Présentation du soumissionnaire :
 - Historique
 - Description de son expérience dans le domaine
 - Soumission de la liste des clients avec lesquels ils ont travaillé en Haïti dans le passé.
 - Description de la méthodologie, du plan prévu pour la tenue de cette formation et du type d'activités pratiques / interactives auxquelles les participants prendront part.

Présentation des offres financières

L'offre financière comprendra:

- Un devis quantitatif avec le coût total de la soumission arrêté en chiffres et en lettres ;

- Les conditions particulières ;
- Un modèle de contrat.

Évaluation des offres

Pour chacun des lots soumissionnés, les critères suivants seront utilisés. Les soumissionnaires qui n'auront pas atteint la note minimale de 60 points pour les critères 1 et 2 seront automatiquement rejetés.

L'évaluation financière sera basée sur l'offre moins-disant.

Critères

		Points
1	Présentation de la compagnie ou du spécialiste, de ses services, de ses ressources.	20
2	Offres Techniques - 20% Compréhension des Termes de référence - 80% Présentation/contenu des modules de formation	45
3	Propositions Financières - 80% devis quantitatif - 20% clarté des conditions particulières	35
Total		100

Procédures d'évaluation des offres

Après contrôle préliminaire des soumissions, les offres seront évaluées et comparées selon les critères énoncés par une commission. Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, OHMaSS vérifiera si les soumissions sont conformes au fond et à la forme suivant les prescriptions des présents Termes de Référence. Si une offre n'est pas conforme aux prescriptions de l'ADO (Appel d'Offres), elle sera rejetée et le soumissionnaire sera notifié par la suite.

Les offres techniques seront évaluées en premier. Seules les institutions ayant atteint le seuil minimal requis pour les critères 1 et 2 ci-dessus verront leur(s) offre(s) financière évaluées selon la règle du moins-disant.

Attribution du marché

L'étude sera confiée au meilleur soumissionnaire en termes de coût et de capacité (technique et logistique). Au cas où aucun soumissionnaire n'aura la qualification requise, l'appel d'offres sera tout simplement annulé et OHMaSS se réservera le droit de gérer la suite.

OHMaSS se réserve le droit de vérifier les capacités techniques du soumissionnaire, en particulier la conformité à des standards ou normes reconnus dans le domaine par rapport aux offres soumises.

Modification des documents d'invitation à soumissionner et Questions de clarification

Avant la date limite de dépôt des offres, PSI/OHMaSS se réserve le droit de modifier le dossier d'appel d'offres, pour tout motif, que ce soit à sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire en publiant un additif. Toute addition ainsi publiée fait partie intégrale du dossier d'appel d'offres. Tous les Soumissionnaires éventuels qui auront manifesté leur intention à présenter une offre et qui auront fourni leurs coordonnées seront informés par écrit de tous les amendements apportés aux documents de référence.

Le cas échéant, tout soumissionnaire désireux d'obtenir des informations additionnelles, pourra adresser ses questions à l'adresse : htprocurement@ohmasshaiti.org.

Coût de la proposition

Veillez noter que le coût de la préparation de votre soumission et les frais encourus éventuellement pour la négociation du contrat, y compris tout déplacement connexe, n'est pas remboursable au titre des coûts associés au présent marché et de ce fait ne doivent pas être inclus dans votre soumission. Le Soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de son offre. OHMaSS ne peut en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu après l'adjudication du marché.

Période de validité des offres

Les offres resteront valides pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission arrêtée par OHMaSS. Une Proposition dont la durée de validité est inférieure à ces 90 jours sera rejetée pour cause de non-conformité aux prescrits du document d'Appel d'Offres. OHMaSS s'efforcera de sélectionner le soumissionnaire récipiendaire dans l'intervalle de ce délai.

En cas de circonstances exceptionnelles, OHMaSS pourra demander au Soumissionnaire d'accepter une prolongation de la période de validité de son offre. Cette requête et les réponses y relatives doivent être formulées par écrit. Il ne sera pas demandé ni permis au soumissionnaire acceptant cette requête de modifier sa proposition.

Rejet des Offres

OHMaSS se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'une quelconque ou la totalité des offres reçues en réponse à la présente sollicitation, et de négocier avec tout soumissionnaire jugé qualifié pour livrer les produits suivants les conditions définies

dans le dossier d'Appel d'Offres. Les offres peuvent être rejetées notamment quand ces facteurs se présentent :

- Les soumissions sont reçues après le délai indiqué et ne sont pas correctement marquées ou adressées comme prescrit ;
- Les soumissions sont transmises par email ;
- Les soumissions sont transmises sous pli non cacheté ;
- Les soumissions s'écartent ou ne respectent pas les conditions régissant l'Appel d'offres ;
- Les soumissions sont jugées frivoles et ne répondent pas aux exigences des spécifications techniques.

Condition de paiement

Selon les conditions de paiement standard de OHMaSS, le règlement se fait après la réception des biens et la soumission des factures finales et des attestations qui prouvent que le service a été livré, accepté et approuvé par la personne autorisée. En situations exceptionnelles, si un soumissionnaire désire solliciter un paiement d'avance, il doit spécifier dans sa proposition les raisons qui rendent ce paiement nécessaire et obligatoire. L'OHMaSS évaluera ces circonstances et déterminera, à sa discrétion, si le paiement d'avance peut être effectué et les conditions auxquelles ledit paiement sera soumis. Si le paiement d'avance est jugé nécessaire, il ne pourra excéder l'équivalent de 30% du coût total d'acquisition et OHMaSS pourra demander au Soumissionnaire de lui fournir une caution bancaire ou une autre forme de garantie généralement acceptable.

A noter qu'OHMaSS, en tant qu'organisation non gouvernementale à but non lucratif est exempte de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA). Par conséquent, celle-ci ne doit pas être considérée, ni mentionnée dans votre offre financière.

Adjudication

Dans le cadre de ce dossier, le marché sera attribué à un seul fournisseur (s). L'analyse financière sera effectuée conformément à la méthode **conforme/moins disant**, le soumissionnaire ayant présenté une offre techniquement conforme et économiquement la plus avantageuse se verra attribuer ce marché. Les offres partielles sont acceptées.

Responsabilités

Le ou les fournisseurs adjudicataire(s) de ce marché est tenu de respecter les engagements pris dans le cadre de cet appel d'offres. En cas de non-respect des engagements pour des circonstances non justifiées le ou les fournisseurs adjudicataire(s) serait (aient) retiré(s) de la liste des fournisseurs de OHMaSS et ne serait (aient) plus invité à concourir à aucun appel d'offre de OHMaSS ou de ces partenaires.

Confidentialité

Le présent document d'Appel d'offres ou toute partie de celui-ci a un caractère confidentiel et reste la propriété exclusive de l'OHMaSS. Toute entreprise ayant pris

connaissance du dit document par erreur est prié de le détruire. OHMaSS peut à tout moment faire le retrait de la présente documentation sans être obligé de déclarer les raisons de telles actions.

Mauvaises pratiques et Corruption

L'entreprise est tenue de livrer les matériels suivant les conditions régissant cette invitation et doit fournir des services professionnels objectifs et impartiaux. Elle est tenue de déclarer toute situation de conflit présente ou possible qui risquerait de le mettre dans l'impossibilité de servir au mieux les intérêts de l'OHMaSS. Faute d'informer la Direction Exécutive de OHMaSS à travers son département d'Approvisionnement et Contrats de l'existence de telles situations, l'entreprise peut être déclarée inéligible pour une éventuelle adjudication.

Ce processus étant un processus équitable et transparent aucune entreprise ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'elles ont fourni des services antérieurs à OHMaSS. A cette fin, OHMaSS partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant leur aider dans la préparation de leur offre.

Dans l'éventualité où le fournisseur a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier ; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à PSI/OHMaSS, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation anonyme de PSI/OHMaSS, EthicsPoint. Le site Web pour rapporter ces allégations ou préoccupations est: www.psi.ethicspoint.com

Les procédures de passation de marché de OHMaSS requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les entreprises permettront à OHMaSS de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du Bailleurs (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.

Délais

Les propositions des Agences seront soumises sous pli fermé avec mention et la case cochée pour le lot correspondant :

Appel d'Offres – Formation en sécurité pour le personnel de l'OHMaSS

- Lot 1** : Prévention incendie
- Lot 2** : Secourisme

L'OHMaSS rappelle que pour chaque lot soumis, il faut 2 enveloppes cachetées :

- Exigences légales et Offre Technique
- Offre financière.

Les soumissions seront déposées au plus tard le mardi 31 mars 2020 avant 4 :00 pm à l'adresse suivante :

OHMaSS
20 Impasse Chanlatte
Péguy-Ville, Port-au-Prince
Haïti

Toutes offres reçues par un autre canal autre que celui mentionné ci-haut seront automatiquement rejetées.

ANNEXE II

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Madame / Monsieur

Nous accusons réception de votre Appel à propositions ou demande de soumission No. **OHMaSS-RFP-20003** en date du _____ / _____ / _____ et confirmons par la présente que :

- NOUS AVONS L'INTENTION
 NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION

De soumettre une proposition à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) avant ou à la date limite mentionnée.

Nous reconnaissons que ce document d'Appel à Propositions ou cette Demande de Soumission est la propriété de l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), et qu'il contient des informations confidentielles. Sur simple demande, nous le retournerons, ou toute partie de celui-ci et toutes copies à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS).

Nom de la Firme : _____
Nom du représentant : _____
Signature : _____
NIF de la Firme : _____
Adresse : _____
No de téléphone : _____
Email de la Firme : _____
Date : _____ / _____ / _____

IMPORTANT :

Si vous n'avez pas l'intention de soumettre une offre à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), veuillez en indiquer la raison :

- Nous ne sommes pas en capacité de soumettre une offre pour cette date.
 Nous ne pouvons satisfaire aux spécifications techniques de cet Appel d'Offres.
 Nous ne pensons pas pouvoir être compétitifs cette fois-ci.
 Autres raisons, veuillez détailler s.v.p (*dans une page annexe*)

Veuillez retourner cet accusé de réception à l'adresse de L'OHMaSS, sis au No. 20, Impasse Chanlatte, Péguy-Ville, Haïti, ou par messagerie électronique à hprocurement@ohmasshaiti.org avant le 25 mars 2020 (4:00 pm)



OHMaSS

Organisation Haïtienne
de Marketing Social pour la Santé

Membre du réseau global 

20, Imp. Chanlatte, Péguy-Ville
Pétio- V Ilè Haï ti
(509) 3701-9040
(509) 2813-1742
(509) 2816-1620